



INSPIRER ET ENRACINER INSTITUTIONS ARTISTIQUES

APERÇU DES LIGNES DIRECTRICES

La composante Institutions artistiques du programme Inspirer et enraciner finance d'importants organismes artistiques du Canada qui sont enracinés dans leur collectivité et ont pour vocation de soutenir les artistes et un éventail de pratiques artistiques. Les subventions soutiennent les institutions dans leur rôle de leaders artistiques pour mener à bien les activités qui encouragent et valorisent les œuvres des créateurs, et qui renforcent leurs relations avec le public.

TYPE DE SUBVENTION	de base
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	1er juin 2017 (subvention de 2 ans pour les exercices financiers de votre organisme commençant en 2017 et 2018)
DATE LIMITE POUR LA TRADUCTION	15 juin 2017 (à l'exception des organismes d'arts littéraires et de théâtre) Vous devez fournir la traduction de votre demande en anglais ou en français avant la date limite pour la traduction, ou demander au Conseil des arts de faire traduire votre demande (le Conseil des arts n'est pas responsable du contrôle de la qualité de la traduction).
MONTANT DE LA SUBVENTION	peut atteindre 25 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 derniers exercices
ANNONCE DES RÉSULTATS	décembre 2017
RESTRICTIONS	Votre organisme ne peut détenir qu'une seule subvention de base à la fois.

Le nombre de demandes que vous pouvez présenter au Conseil des arts du Canada pendant une année est limité (1er mars au 28-29 février).

JE VEUX PRÉSENTER UNE DEMANDE – QUE DOIS-JE SAVOIR D'AUTRE?



Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le portail au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

Vous devez également inscrire votre organisme au CADAC (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada) le plus tôt possible de façon à vous laisser assez de temps pour rassembler et soumettre les données statistiques et financières requises.

CANDIDATS – EST-CE QUE JE SUIS ADMISSIBLE?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont notamment :

- › [Les organismes artistiques](#)

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé sur le portail et approuvé par le Conseil et après que vous avez eu une conversation avec un agent de programme.

Pour être admissible, votre organisme doit contribuer à faire avancer la pratique artistique et le

développement culturel de votre collectivité locale ou régionale. De plus, vous devez satisfaire aux critères de base suivants en matière d'administration, de programmation et de finances :

- › Recevoir présentement une subvention de base (de fonctionnement) de l'un des programmes suivants du Conseil des arts du Canada :
 - Création/production en danse : Subventions pluriannuelles et bisannuelles
 - Subventions annuelles et pluriannuelles aux compagnies de danse autochtones
 - Bureau Inter-arts : Subventions pluriannuelles aux organismes
 - Musique nouvelle : Subventions pluriannuelles et annuelles
 - Musique : Subventions aux orchestres professionnels
 - Programme d'aide à l'opéra/au nouvel opéra : Subventions annuelles et pluriannuelles
 - Programme pour les organismes musicaux professionnels : Subventions annuelles et pluriannuelles
 - Musique : Subventions aux chorales professionnelles
 - Théâtre – Subventions pluriannuelles aux organismes professionnels
 - Subventions aux musées et aux galeries d'art
- › Être constitué en société sans but lucratif
- › Travailler avec un personnel professionnel
- › Disposer d'une installation permanente ou utiliser régulièrement les mêmes lieux de représentation pour vos activités publiques
- › Offrir au public au moins 3 présentations, expositions, productions ou programmes par année (souvent sous forme d'événements ou de séries par abonnement)
- › Avoir pour pratique établie depuis longtemps de présenter les œuvres de multiples artistes créateurs
- › Disposer d'autres sources de fonds publics et avoir eu un revenu annuel excédant 2 000 000 \$ au cours de chacun des 3 derniers exercices (des exceptions pourraient être prises en compte)

ACTIVITÉS – QU'EST-CE QUI EST ADMISSIBLE?

Vous pouvez demander une contribution aux activités dont le but est de :

- › concevoir, réaliser et promouvoir une programmation artistique
- › développer un rayonnement public
- › soutenir une pratique artistique, d'autres formes d'expression artistique et les arts au Canada

Vous ne pouvez pas présenter de demande pour des activités financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada ou celles qui figurent sur la liste générale des activités non admissibles.

DÉPENSES – QU'EST-CE QUI EST COUVERT?

Toutes les dépenses liées au soutien des activités énumérées ci-dessus

ÉVALUATION – COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS?

C'est un comité d'évaluation par les pairs lié à une discipline ou regroupant des disciplines qui évalue votre demande à la composante Institutions artistiques du programme Inspirer et enraciner, en s'appuyant sur les critères pondérés suivants. Vous devez obtenir une note minimale dans chaque catégorie pour recevoir une subvention de base pour la première fois, pour maintenir votre niveau actuel de financement ou pour recevoir une augmentation de votre financement. Cette pondération sera utilisée pour les concours de 2017 et pourrait faire l'objet d'une révision au cours des années subséquentes.

LEADERSHIP ARTISTIQUE	50 %	note minimale de 35 sur 50 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 27,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement	<ul style="list-style-type: none"> › Clarté, originalité et pertinence de la mission de votre organisme dans le cadre de votre pratique artistique et dans le contexte de votre collectivité géographique ou région › Clarté de votre vision artistique et alignement de votre programmation avec celle-ci › Poursuite des plus hautes normes de réalisations artistiques › Engagement envers les artistes canadiens et leurs œuvres
ENGAGEMENT	30 %	note minimale de 18 sur 30 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 14,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement	<ul style="list-style-type: none"> › Impact de la programmation et des stratégies de votre organisme pour approfondir ses relations avec un public vaste et diversifié › Engagement à refléter, sur les plans de votre programmation artistique, de votre structure organisationnelle et du développement des publics, la diversité de votre collectivité géographique ou région, notamment en incluant les peuples autochtones, les groupes de diverses cultures, les personnes sourdes ou handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire › Leadership dans votre pratique artistique ou dans le secteur des arts
RÉSILIENCE	20 %	note minimale de 12 sur 20 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 8 pour maintenir votre niveau actuel de financement	<ul style="list-style-type: none"> › Capacité organisationnelle démontrée, y compris sur les plans de la qualité du personnel, de la gouvernance et de la planification, de votre approche de la gestion des ressources humaines de même que de la planification de la relève et du recrutement, et de votre capacité globale à gérer les risques › Conditions professionnelles offertes aux artistes participant aux activités de votre organisme › Santé financière et planification financière adéquate, y compris l'utilisation efficiente des ressources et, le cas échéant, des stratégies pour l'entretien de vos lieux de représentation

DOCUMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D'APPUI – QU'EST-CE QUE JE DOIS SOUMETTRE AVEC MA DEMANDE?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements sur votre organisme concernant :

- › la vision artistique et le contexte dans lesquels vos plans s'inscrivent en rapport avec votre collectivité géographique ou région
- › le dernier cycle de financement, y compris les faits saillants, les difficultés et les connaissances acquises
- › les activités de programmation et de rayonnement auprès du public qui sont à venir
- › l'engagement à refléter la diversité de votre collectivité géographique ou région
- › le leadership dans le soutien à votre champ de pratique artistique ou aux arts
- › le fonctionnement, y compris la structure administrative, la planification et la santé financière
- › les conditions professionnelles des artistes
- › les partenariats clés, le cas échéant
- › les visées et les objectifs pour votre prochain cycle de financement
- › les résultats de l'autoévaluation par rapport aux critères
- › les données du CADAC, y compris des données financières récentes

Vous devrez aussi ajouter :

- › des exemples d'activités artistiques réalisées dernièrement
- › une traduction de votre demande en anglais ou en français (avant la date limite pour la traduction)

VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS

Si votre demande est retenue, vous devez tout d'abord remplir le Formulaire d'avis de réception afin de recevoir votre subvention.

Votre organisme devra présenter des rapports, y compris les données du CADAC et les états financiers. Vous recevrez une lettre indiquant vos résultats en détail.

PERSONNE-RESSOURCE

Vous devez parler à un agent de programme du Conseil des arts du Canada avant de présenter une première demande à cette composante.

INSPIRER ET ENRACINER INSTITUTIONS ARTISTIQUES

APERÇU DU FORMULAIRE DE DEMANDE

1. Nommez votre demande.

2. Date de fin d'exercice

3. Traduction de la demande à l'anglais

- Vous fournirez la traduction de votre demande avant la date limite pour la traduction
- Vous demandez au Conseil des arts de faire traduire votre demande
- Vous êtes un organisme des arts littéraires ou de théâtre et vous n'êtes pas requis de soumettre une traduction de votre demande

4. Indiquez la ou les formes d'art ou d'expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.

5. Contexte

Décrivez le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités. Vous pouvez mentionner le contexte historique ou culturel dans lequel vous œuvrez, parler de votre région ou collectivité et de vos processus de création, et donner d'autres renseignements de nature artistique.

Décrivez la vision artistique de votre organisme, y compris votre engagement envers le développement des artistes canadiens et de leurs œuvres.

6. Rapport sur le dernier cycle

Faites un résumé général de votre dernier cycle de financement. Indiquez les faits saillants, les défis et les connaissances tirées de votre expérience.

Si votre organisme a précisé ses objectifs dans votre dernière demande, inscrivez-les et indiquez vos progrès à ce jour. Expliquez comment ces expériences guident vos plans d'avenir.

7. Programmation et rayonnement public à venir

Indiquez :

- › vos principales activités de programmation
- › les raisons qui ont motivé les choix artistiques de la programmation proposée ou les stratégies de conservation ou d'acquisition
- › comment vos activités renforceront vos relations avec un large et divers public.

8. Diversité

Présentez l'engagement de votre organisme à refléter la diversité de votre collectivité géographique ou région, notamment au moyen de votre programmation artistique, de la composition de votre organisme et de vos publics, en ce qui concerne l'inclusion et la participation des peuples autochtones, les groupes de diverses cultures, les personnes sourdes ou handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

9. Leadership

Dites comment votre organisme fait preuve de leadership et appuie votre pratique artistique ou les arts en général. Prenez en compte, par exemple :

- › les normes artistiques et professionnelles
- › le développement professionnel des artistes canadiens
- › les pratiques exemplaires
- › les stratégies ou les mesures novatrices
- › le partage des ressources ou des connaissances
- › la participation aux regroupements, comités et initiatives du milieu des arts.

10. Fonctionnement

Présentez :

- › la structure administrative de votre organisme
- › le modèle de gouvernance et les processus de planification de votre organisme
- › le processus de votre organisme en matière de planification de la relève et de recrutement des membres du personnel clé ou du conseil d'administration (ou l'équivalent)
- › les conditions de travail des artistes impliqués dans votre organisme (les cachets versés aux artistes, la sécurité des conditions de travail, les possibilités de perfectionnement professionnel et autres)
- › les partenariats clés, le cas échéant.

11. Finances

- › Formulez des observations sur la santé, la planification et les priorités financières de votre organisme.
- › Le cas échéant, décrivez la stratégie de votre organisme pour l'entretien ou l'amélioration des lieux de représentation qu'il exploite ou qui lui appartiennent.

12. Ambitions et objectifs

Énumérez les 3 ou 4 ambitions ou objectifs les plus importants que votre organisme espère réaliser au cours du prochain cycle de financement. Ils doivent être précis et réalisables. Expliquez comment ils s'inscrivent dans votre mission, votre vision artistique et le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités.

13. Autoévaluation

En tenant compte du contexte dans lequel évolue votre organisme et de votre perception de la pratique artistique et de la communauté artistique régionale, indiquez dans quelle mesure votre organisme répond bien aux critères d'évaluation, à l'aide du tableau ci-dessous. Vous pouvez cocher plus d'une case par rangée.

CRITÈRE	EXCELLENT	SATISFAISANT	TRAVAIL À FAIRE	EXPLICATION DU SUCCÈS OU DES DÉFIS À SURMONT-ER (FACULTATIF)
Clarté, originalité et pertinence de la mission de votre organisme dans le cadre de votre pratique artistique et dans le contexte de votre collectivité ou région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Clarté de votre vision artistique et harmonisation de vos activités avec celle-ci	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Poursuite des plus hautes normes de réalisations artistiques				
Engagement envers les artistes canadiens et leurs œuvres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Impact des activités artistiques et des stratégies dans le renforcement de vos relations avec un public vaste et diversifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'engagement de votre organisme à refléter la diversité de votre collectivité ou région, notamment au moyen de votre programmation artistique, de la composition de votre organisme et de vos publics, en ce qui concerne l'inclusion et l'engagement des peuples autochtones, les groupes de diverses cultures, les personnes sourdes ou handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

CRITÈRE	EXCELLENT	SATISFAISANT	TRAVAIL À FAIRE	EXPLICATION DU SUCCÈS OU DES DÉFIS À SURMONT-ER (FACULTATIF)
Leadership dans votre pratique artistique ou dans le secteur des arts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Capacité organisationnelle, y compris sur les plans de la qualité du personnel, de la gouvernance et de la planification, de votre approche de la gestion des ressources humaines et de la planification de la relève et du recrutement, et de votre capacité globale à gérer les risques				
Conditions professionnelles offertes aux artistes participant aux activités de votre organisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Santé financière et planification financière adéquate, y compris l'utilisation efficiente des ressources et, s'il y a lieu, des stratégies pour l'entretien de vos lieux de représentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

14. Observations supplémentaires

Si vous croyez qu'un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n'a pas été abordé, indiquez-le ici.